

**Extrait de délibération du Conseil Municipal  
en date du 14 mars 2024**

Nombre de conseillers  
en exercice : 15  
- présents : 10  
- votants : 14

**L'an deux mille vingt-quatre le 14 mars**  
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie  
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :  
**06 mars 2024**

**Etaient Présents :**

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain - CASCALES Rodolphe - DUBREUIL Joëlle -SCANZAROLI Jean-Luc - BARRANGER Carole - MORLET Jean-Marie - RISPINCELLE Josiane - MERLIN Bruno -SALAMONE Célestin -

**Absents représentés** : Céline DANET par Jean-Marie MORLET - Philippe LEFRANÇOIS par Joëlle DUBREUIL - Danièle ZOETEMELK par Célestin SALAMONE - Lydie ZITOUNI par Carole BARRANGER

**Absente excusée** : Bérangère LONGUET

**Secrétaire de séance**: Jean-Marie MORLET

**2024-10 Convention portant sur la gestion, la maintenance et la superposition d'affectation d'un ouvrage d'art de rétablissement des voies de type pont-route**

Madame le Maire rappelle au Conseil que la loi n° 2014-774 dite « Loi Didier » a créé un régime juridique visant à répartir les charges financières relatives aux ouvrages d'art et de rétablissement des voies interrompues par des infrastructures de transport nouvelles.

Le pont sous la route d'Agieux situé sur la commune à hauteur de la ligne ferroviaire n° 07000 faisant partie d'un ouvrage d'art, une convention portant sur la gestion et la maintenance de ce pont a été actée par la SNCF réseau permettant ainsi de définir les différentes dispositions qui en résultent pour chacun des parties.

Il est proposé au Conseil d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,  
**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention portant sur la gestion, la maintenance et la superposition d'affectation d'un ouvrage d'art de rétablissement des voies de type pont-route.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (14)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme à l'original

Mis en ligne le :

**20 MARS 2024**

Fait à Germigny l'Évêque, le 14 mars 2024

Le Maire,  
Aline MARIE MELLARE

